



ATELIERS PÉDAGOGIQUES DE SENSIBILISATION

À L'ARCHITECTURE ET AU PAYSAGE

PLANS — DE — PROVENCE

TERRITOIRES COMMUNAUX
DES BOUCHES-DU-RHÔNE





« Plans-de-Provence » est une action éducative proposée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône aux classes de CM1 et CM2 des écoles du département. Elle est déclinée sous la forme d'ateliers pédagogiques créatifs de sensibilisation au patrimoine communal. Ils sont encadrés par un intervenant (artiste, paysagiste, architecte...) et par l'architecte chargé de la sensibilisation du jeune public du CAUE¹³. Ce programme permet notamment aux élèves de mieux appréhender leur environnement.

Objectifs pédagogiques de l'action

- › Observer, redécouvrir et questionner son environnement ;
- › Aborder et comprendre la notion de projet ;
- › Mesurer les enjeux et intérêts des transformations de son cadre de vie ;
- › Aborder et comprendre la notion d'écocitoyenneté et de développement durable ;
- › Porter un nouveau regard sur l'architecture de la commune ;
- › Appréhender l'histoire du patrimoine bâti et paysager de la commune ;
- › Analyser les caractères de l'espace bâti et le rôle des acteurs de la construction ;
- › Rencontrer des professionnels ;
- › Aborder et comprendre la notion de dessin architectural.

DES ATELIERS EN CLASSE

Après un travail de repérage des éléments patrimoniaux et paysagers dans la commune, réalisé par les intervenants, trois ateliers en classe sont alors proposés.

› **Atelier #1** > 2h

MENÉ PAR L'ARCHITECTE DU CAUE ¹³

La première partie de l'intervention permet aux élèves de contextualiser la commune dans le monde, la nation, la région, la métropole et le département à l'aide d'un zoom extrait d'un logiciel de type « Google Earth ». À partir de l'image satellite de la commune projetée en classe, l'architecte amène les élèves à repérer les équipements publics et autres points d'intérêts de la commune. En seconde partie, il est proposé aux élèves de réaliser un dessin de la commune à partir d'un fond de plan « squelette » préalablement préparé avec quelques repères (cours d'eau, grands axes, bâtiments institutionnels...).

› **Atelier #2** > 2h

MENÉ PAR L'INTERVENANT·E

La deuxième intervention est également rythmée en deux temps. En s'appuyant sur la vidéoprojection des photos réalisées dans la commune durant le repérage en amont de l'action, l'intervenant amène les élèves à donner leurs ressentis du paysage de leur commune et de son patrimoine. Les travaux de la première séance sont alors utilisés pour poursuivre l'exercice en laissant les élèves libres de s'exprimer avec des écrits et des couleurs.

› **Atelier #3** > 2h

MENÉ PAR L'INTERVENANT·E ET L'ARCHITECTE DU CAUE ¹³

La première partie de cette dernière intervention en classe est dédiée à la finalisation des plans en vue d'un travail en postproduction des intervenants. La durée de la seconde partie de la séance dépend de l'avancement des travaux. C'est un moment consacré aux questions-réponses et à une ouverture sur les enjeux environnementaux.

Matériel nécessaire : Crayons gris, crayons de couleur, feutres de couleur, gommes et un vidéoprojecteur.





Une approche architecturale

Le patrimoine bâti des communes du département est un support idéal pour amorcer une sensibilisation architecturale auprès des élèves. Sur la base des vues aériennes et du repérage photographique en amont des interventions, un dialogue est alors initié en classe. Contextualiser, observer et analyser permet aux enfants de découvrir ou de redécouvrir leur patrimoine communal. C'est un moment pour eux d'établir un premier contact avec les métiers de la conception d'espace et ceux de la construction.

La notion de projet est le leitmotiv de l'action. D'une part, la projection architecturale et ses différents éléments qui permettent son expression (plan, coupe, maquette, croquis) sont étudiés. D'autre part, le programme est en lui-même un projet qui aboutit vers une finalisation du travail effectué. Il est alors affiché et encollé dans un lieu emblématique de la commune à la vue de tous. Cette action sur l'espace public constitue un premier acte fort d'appropriation des élèves de leur cadre de vie.



Une approche paysagère

Le paysage est décomposé d'après ses caractéristiques principales : le relief, la végétation, l'hydrologie, l'urbanisation et les transports. Chaque étape de compréhension du paysage est développée par des dessins, des représentations en perspective et des photos montrant les différentes typologies. L'élève est amené à se questionner sur son environnement, à reconnaître les composantes du paysage, puis à les nommer.

Entre chaque partie de ce développement interactif, l'élève dessine sur son fond de plan ce qu'il perçoit de sa ville. Il reconstruit par le dessin tout son territoire quotidien, commençant toujours par le socle géomorphologique. Pour finir, l'élève exprime ses propres habitudes dans la ville et évoque les différents usages qu'il pense être possibles dans cette ville. La sociologie et l'histoire de la ville sont également évoquées par quelques photos.

Pour un développement durable

La notion de développement durable est un des fils conducteurs de cette action. Dans le contexte actuel, la sensibilisation des citoyens de demain est primordiale. Au terme de cette action, les élèves sont capables de comprendre que les modes de production et de consommation doivent respecter l'environnement humain et naturel.



Valorisation de l'action

À la suite de la numérisation des travaux de chacun des élèves, les intervenants produisent un photomontage de synthèse afin de créer un document unique qui est valorisé dans la commune. L'encollage de la réalisation sur un support adéquat, imprimée en grand format et la remise d'une version encadrée en plus petit format au Maire, constituent un moment de convivialité qui valorise l'action pour les enfants et leurs parents.

Cette action a été imaginée et produite par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône. **Contact :** caue13@caue13.fr

Merci aux petits dessinateurs de la classe de CE2, CM1, CM2 de l'École Moraliste de Vauvenargues et des classes de CM2 de l'école des Enjouvènes et de l'école de la Gare de Pélissanne. Crédit photographique en seconde page, David Giancatarina. Assistance illustration Amandine Maria

